

### Des sessions au pas de course !

Il aura fallu une séance entière le 20 octobre puis une prolongation le 14 novembre assortie d'un CE extraordinaire pour venir à bout de l'ordre du jour ! C'est devenu une habitude : la direction tient à maintenir coûte que coûte les sessions sur une seule journée marathon. Résultat : des informations présentées à la va-vite, des réponses sibyllines aux questions des élus (quand ils daignent répondre !), des chiffres présentés tellement vite que personne n'a le temps de les noter. Bref, du grand n'importe quoi !

### Projet de réorganisation

Cette « information » a bien commencé puisque les documents qui auraient dû nous être communiqués bien à l'avance ne nous ont pas été fournis ! Il a fallu l'insistance des élus et RS CGT, CFDT et FO pour pouvoir les obtenir ... la veille du CE à 17 heures !

Cette « réorganisation » porte sur :

- Le regroupement de MU3, MU9 dans la même entité
- La fusion des P&L (Profit & Lost) de MU5 et MU6 dans RSE
- La fusion des P&L de MU7 et MU8 dans RSE
- Le rapprochement de RSE et IT (Management commun)
- Une entité (X19) dédiée à la cybersécurité

Rien que ça... accompagné du jargon habituel : « synergies », « adressage clients », « optimisations », « maximisation des opportunités », etc ....

Qu'en retenir ?

Rien de bon a priori ! Les « super-MU » vont devenir d'immenses fourretout où chaque salarié aura bien du mal à trouver sa place. Pire, les regroupements effectués laissent clairement apparaître un « Axe Nord-Sud » (Paris, Lyon, Bagnols, Aix) où la direction ne cache pas qu'elle concentrera l'effort commercial. Quid des sites périphériques à cet axe ? Mystère et boule de gomme, ou plutôt « Rien ne change, pas d'inquiétude » ! Les salariés de ces sites seront-ils conduits demain à servir uniquement de réservoir de main-d'œuvre aux sites de l'axe ? C'est bien à craindre et la CGT a exigé qu'un suivi particulier du « Cross-Staffing » soit effectué pour les salariés concernés. On connaît les ravages de ces organisations « par métiers » ! Les territoires disparaissent, les salariés ne sont plus que des ressources-métiers baladés à droite et à gauche au gré des contrats, à coup de « cross-staffing » et de mutations. Quel avenir pour Rennes, pour Nantes, pour tous les sites excentrés dans une telle « organisation » ? La direction se garde bien de répondre.

Ce projet est inutile et dangereux. Nous nous y opposerons !

### Vos élu-e-s CGT au CE :

Marc Deron	Ian Deverell
Sophie Fratzczak	Saida Naili
Stéphanie Mocquot	Sylvie Rivière
Christophe Volland	Jean-Marc Tran
<b>RS CGT :</b>	Philippe Zorgati

### MyExpense (Notes de frais)

La direction n'a même pas jugé bon de nous consulter sur ce projet, se contentant de nous faire une simple « information » !!

L'outil Tewebe disparaît au 1<sup>er</sup> décembre pour laisser place à MyExpense. Jusque là, rien à dire. Après tout, les logiciels finissent tous par être remplacés ... Cependant, pas mal de détails ont tendance à nous agacer :

L'utilisation d'une carte AMEX est obligatoire pour profiter des quelques avancées du produit, notamment le paiement direct par l'employeur des dépenses professionnelles. Or, AMEX n'est pas franchement la carte la plus acceptée en France. Résultat, attendez-vous à gérer à côté et avec votre carte personnelle les dépenses non prises en charge (Taxis, essence, péages, de nombreux restaurants, etc ...)

Le circuit de validation est plus que tordu et si une Note de Frais se retrouve bloquée dans le circuit pour une raison quelconque ... il est impossible de créer de nouvelles notes ! Ben voyons !

Il sera nécessaire de scanner séparément chaque justificatif et de joindre le fichier au regard de chaque dépense déclarée ! Pratique et surtout consommateur de temps !

Enfin, et c'est le plus grave, AMEX ne se cache pas de collecter les « informations personnelles » de ces Clients ! De qui se moque t'on ?

Nous exigeons une véritable consultation !!

### Aix et environs :

#### Regroupement des sites

Il s'agit de construire un bâtiment neuf qui regroupera les salariés des différentes entités du groupe (Capgemini, Sogeti...). Le bâtiment sera livré en décembre 2017.

430 postes de travail pour 4300 m<sup>2</sup>. Retirez les couloirs, les cloisons, les espaces communs et vous obtenez un généreux 5 m<sup>2</sup> par salarié ! A quand l'élevage en batterie ?

Open spaces et ... Open spaces. Quand beaucoup d'employeurs notamment US ont renoncé et sont revenus aux bons vieux bureaux, Capgemini persiste et signe à entasser les salariés dans des lieux ouverts et bruyants !

257 places de parking. Celles et ceux qui arriveront un peu tard se débrouilleront pour se garer !

2 douches ! SVP évitez le jogging à midi ou alors posez une RTT l'après-midi

La portell! Ceci est une boîte privée!



### Mambo

Ça sonne exotique et ça ce sera le nouvel outil de gestion des ODM (Ordres de Mission).

La direction s'est semblé-t'il aperçue que l'actuelle « gestion » à coups de tableaux Excel était peut-être légèrement défaillante !

On espère que ce nouveau joujou (mais bon sang, où vont-ils chercher ces noms ?) sera l'occasion d'élaborer enfin, et avec les salariés, de vrais ODM indiquant clairement et sans ambiguïté les conditions de missions (temps de trajet, récupérations, etc ...).

En tous cas, ce n'est pas MAMBO qui changera quoi que ce soit à l'esprit de notre chère direction.

Cette information a été l'occasion de rappeler le cas de ce salarié de Pau, viré comme un chien après avoir refusé une mission à 1200 km de chez lui sans retour à la maison tous les week-ends (Et oui ma bonne Dame, le 'projet' n'avait pas les moyens !). Ecoeurant !

